

**Avis adopté**

Séance plénière du 24 septembre 2024

*Impacts de l'intelligence artificielle : risques et opportunités pour l'environnement*

**Déclaration du groupe CFTC**

Aux yeux de la CFTC, l'IA est autant un accélérateur de progrès qu'un potentiel accélérateur de catastrophes, y compris environnementale. Il est urgent de l'encadrer car tous ses usages ne sont pas raisonnables ni utiles pour relever les défis de notre temps.

Il faut donc encourager ceux qui portent le plus de retombées sociales et environnementales positives.

En ce sens, la CFTC soutient les préconisations 2, 3 et 5 qui mobilisent tous les acteurs concernés par l'IA : de la formation des ingénieurs à la sensibilisation des usagers, en passant par le financement public prioritaire des projets d'IA à but écologique. Parmi ces projets d'IA légitimes, il faut également compter ceux dont la finalité est d'améliorer nos services publics, de diminuer la pénibilité du travail ou encore de faciliter la recherche en santé. En bref, l'IA ne peut pas se contenter d'être un simple outil de performance économique ou un simple objet récréatif.

La CFTC souligne aussi l'importance des préconisations 6, 8 et 9 qui nous rappellent que l'IA est loin d'être immatérielle. L'occupation des sols par les centres de données, l'extraction des ressources ainsi que la consommation en eau et en électricité des infrastructures sont autant de pressions supplémentaires sur l'environnement. Alors que le coût écologique que représente l'IA est amené à croître, rappelons encore que son utilisation doit être ciblée autour d'objectifs sociaux et environnementaux prioritaires.

Notre groupe remercie les rapporteurs et la commission pour leur travail et leur effort de synthèse sur les préconisations. Toutefois, avec trois commissions travaillant actuellement sur l'IA, le CESE devra rester attentif à ce que ces travaux ne se chevauchent pas ni ne se contredisent. À cette fin, ne pourrait-on pas envisager que leur portage et leur diffusion soient mutualisés pour diffuser un message homogène vers l'extérieur ?

**La CFTC a voté en faveur de l'avis.**